A U D I T E U R O P
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Douai
*****
207, Avenue Willy Brandt
Boite 304
59777 EURALILLE
*****
Téléphone : 03.20.07.79.51
www.auditeurop.com

ICIELA
57 rue du Pile
59100 ROUBAIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée générale de l'association ICIELA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ICIELA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie « Variation des fonds propres » de l'annexe concernant les difficultés de l'association et leur impact sur les fonds propres.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association, concernant l'affectation aux exercices adéquats de subventions portant sur des actions s'étalant sur plusieurs exercices comptables. Nous sommes ainsi remontés aux conventions et avons analysé leur correcte comptabilisation sur ce point.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu concomitamment à l'assemblée générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 25 juin 2024

Le commissaire aux Comptes
AUDITEUROP



Vincent Hamou, Associé

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Déprec.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	20 678	20 678		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	22 247	15 421	6 826	9 863
	Autres immobilisations corporelles	186 899	138 916	47 984	47 927
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	26 907		26 907	26 907
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**256 731**	**175 015**	**81 717**	**84 696**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 608		2 608	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 022		19 022	48 743
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	650 853		650 853	720 348
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	279 143		279 143	403 691
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 216		6 216	6 218
	TOTAL (II)	**957 841**		**957 841**	**1 179 001**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**1 214 573**	**175 015**	**1 039 558**	**1 263 697**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			26 907	5 190
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	49 965	49 965
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	7 622	7 622
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	479 635	487 478
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(93 172)**	**(7 843)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**444 050**	**537 222**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	27 217	34 912
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**27 217**	**34 912**
	Total des fonds propres	**471 267**	**572 134**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	125 678	135 193
	Total des provisions	**125 678**	**135 193**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	58	965
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 460	102 662
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	287 583	340 049
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 583	82 507
	Produits constatés d'avance	34 928	30 187
	Total des dettes	**442 612**	**556 370**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 039 558**	**1 263 697**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(93 172,06)	(7 842,98)
(1)	Dont à moins d'un an	442 612	556 370
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	58	965

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 082	1 148
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		1 237
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	96 900	104 126
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 455 698	2 585 467
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		2 500
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	48 266	42 129
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	3 159	
	Total des produits d'exploitation	**2 605 105**	**2 736 608**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		1 294
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	496 375	572 605
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	127 142	136 500
	Salaires et traitements	1 530 082	1 581 378
	Charges sociales	470 936	439 634
	Dotation aux amortissements et dépréciations	21 438	20 326
	Dotation aux provisions		12 585
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	56 599	23 581
	Total des charges d'exploitation	**2 702 572**	**2 787 903**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(97 468)**	**(51 295)**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(97 468)**	**(51 295)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	31	16
	Total des produits financiers	**31**	**16**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**31**	**16**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(97 437)**	**(51 280)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 845	42 400 4 777
	Total des produits exceptionnels	**7 845**	**47 177**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 580	3 740
	Total des charges exceptionnelles	**3 580**	**3 740**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**4 265**	**43 437**
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**2 612 980** **2 706 152**	**2 783 800** **2 791 643**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(93 172)**	**(7 843)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	11 861	12 948
TOTAL	**11 861**	**12 948**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	11 861	12 948
TOTAL	**11 861**	**12 948**

Règles et Méthodes Comptables

Objet Social

L'association a pour objet de favoriser la participation des habitants à la vie sociale afin de lutter contre les exclusions et développer la citoyenneté, susciter la participation des usagers à la vie du Centre Social.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 039 558 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 612 980 euros et un total **charges** de 2 706 152 euros,dégageant ainsi un **résultat** de -93 172 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Méthodes comptables

- Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le plan comptable général 2014.03, aux prescriptions du code de commerce et au Réglement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

Règles et Méthodes Comptables

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

durée: 2 ans pour les immobilisations incorporelles
5 ans matériel technique
3 ans matériel de bureau et informatique
5 ans mobilier de bureau
5 ans equipements divers

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

IDR

Indemnité de Départ à la Retraite (IDR). L'ensemble des salariés permanents est concerné par cette provision qui s'élève à 125 678.39 € au 31/12/2023.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :
- Convention collective de l'Animation
- Augmentation des salaires : 1 % constant

Règles et Méthodes Comptables

- Taux d'actualisation :
- Départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation :
- Taux de charges sociales : 38 %

Effectifs

L'effectif temps plein est de 55 salariés soit en équivalent temps plein 49.

Contribution volontaire en nature: bénévolat

En application des dispositions réglementaires issus du nouveau règlement ANC N°2018-06, l'association a procédé à la valorisation de celle-ci.
Le nombre d'heure de bénévolat a été évalué à 993 heures.
Le coût horaire a été calculé selon la valeur moyenne du SMIC 2023, soit 11.43 euros.

993 x 11.43 = 11 350 €
Taux de charges patronales: 4.5%
11 350 x 4.5%= 510.75 €
Total brut + charges: 11 860.75 €, arrondi à 11 861 €

Cotisations

Le fait générateur est l'encaissement.

Subventions d'exploitation

ETAT	234 042.81 €
DEPARTEMENT	324 378.00€
COMMUNE	679 589.50€
CAF	1 176 091.57€
AUTRES	41 595.75€
TOTAL	2 455 697.66 €

Subventions d'investissements

Il n'y a pas de nouvelle subvention d'investissement en 2023.

Charges et Produits sur exercices antérieurs

Les produits sur exercices antérieurs. Ceux-ci ont été reclassés :
selon la règle générale, par nature;
selon leur caractère, dans le résultat courant ou exceptionnel.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virmt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	20 678					20 678
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**20 678**					**20 678**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 247					22 247
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	158 951		18 458			177 409
	Emballages récupérables et divers	9 490					9 490
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**190 688**		**18 458**			**209 146**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 907					26 907
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**26 907**					**26 907**
	TOTAL	**238 273**		**18 458**			**256 731**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	20 678			20 678
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**20 678**			**20 678**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 384	3 037		15 421
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	113 751	17 403		131 154
	Emballages récupérables et divers	6 764	998		7 762
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**132 899**	**21 438**		**154 336**
	TOTAL	**153 577**	**21 438**		**175 015**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	135 193		9 515	125 678
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**135 193**		**9 515**	**125 678**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**135 193**		**9 515**	**125 678**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			9 515	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	26 907	26 907	
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	19 022	19 022	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	950	950	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	264	264	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	627 271	627 271	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	22 368	22 368	
	Charges constatées d'avance	6 216	6 216	
	TOTAL DES CREANCES	**702 998**	**702 998**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	58	58		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	110 460	110 460		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	145 171	145 171		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	132 642	132 642		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 770	9 770		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	9 583	9 583		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	34 928	34 928		
	TOTAL DES DETTES	**442 612**	**442 612**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	49 965				49 965
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	7 622				7 622
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	487 478	(7 843)			479 635
Excédent ou déficit de l'exercice	(7 843)	7 843		93 172	(93 172)
Situation nette	**537 222**			**93 172**	**444 050**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	34 912			7 695	27 217
Provisions réglementées					
TOTAL	**572 134**			**100 867**	**471 267**

Bien que l'association sorte un déficit de 93 k euros, les mesures nécessaires ont été prises sur 2023 et 2024 afin de s'orienter en fin d'année, sur un exercice à l'équilibre.

Nous vous informons également que l'association a terminé de payer le redressement judiciaire mis en place.

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés Subvention d'exploitation				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

NEANT

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	42 233			42 233
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**42 233**			**42 233**
Quotes-parts virées au compte de résultat	7 321	7 695		15 016

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**6 216**
IFS FORMATION		6 216	
CEGELEASE PHOTOCOPIEURS			
CONTRAT D ENTRETIEN MAGENTA			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**6 216**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**34 928**
SUBVENTION CLASS		34 928	
PROJET SKI 2023			
NATURAROUBAIX			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**34 928**

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	11 861	12 948
	11 861	12 948
Total	**11 861**	**12 948**

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	11 861	12 948
	11 861	12 948
Total	**11 861**	**12 948**